

VOTRE CFPPA

Le centre CFPPA de Marseille se trouve dans un parc de pinède et de jardins méditerranéens, aux pieds du Parc national des Calanques, dans Marseille.

Les élèves bénéficient d'un self, de salles informatiques avec utilisation possible de logiciels de DAO (Autocad, Sketchuo, Gimps) et de graphisme ; d'un centre de documentation et de ressources. Par ailleurs, ils sont sensibilisés à l'environnement et au tri des déchets.

Grâce à de nombreux partenariats avec Septentrion Environnement, le Parc national des Calanques, l'Institut National de la Plongée Professionnelle, la Ville de Marseille, et d'autres, les chantiers écoles sont riches et divers.

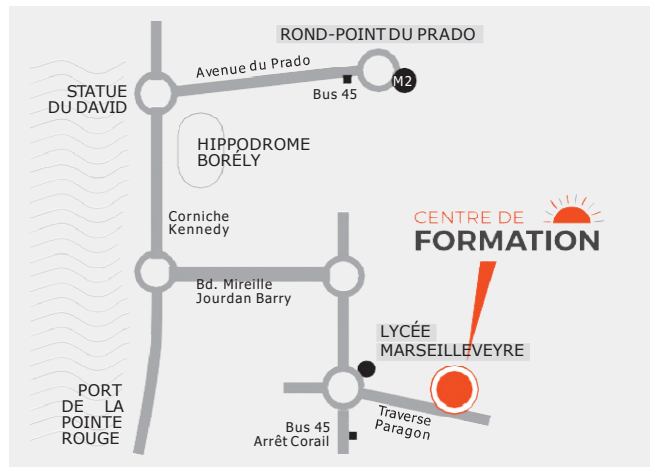


+ LES PLUS DU CFPPA

- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans le monde du travail
- Compétences développées par le CFPPA, recherchées par les entreprises
- Une exploitation agricole, support pédagogique et d'expérimentation

Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH). Pour plus d'information, contactez notre référent handicap : handicap.cfppa.aix-marseille@educagri.fr

La formation se déroule en présentiel.

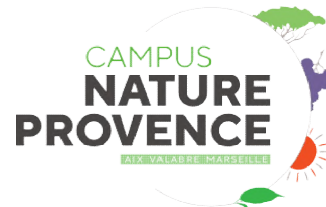


CFPPA - MARSEILLE

89 Traverse Paragon - CS 30042 - 13272 Marseille cedex 02
Tél. : 04 911678 50 - cfppa.marseille@educagri.fr

campusnatureprovence.com

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille



Nouvelle formation !

MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT



Brevet de Technicien Supérieur

GESTION ET PROTECTION
DE LA NATURE



BTS GPN

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien supérieur en gestion et protection de la Nature travaille aux suivis naturalistes des espaces naturels, à leur gestion et aménagement, à la concertation des acteurs du territoire, à l'éducation à l'environnement et au développement durable, à la sensibilisation du public à la nature.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans et avoir le Bac
- Sur dossier, entretien oral par un comité avec tests de pré-requis et rechercher un maître d'apprentissage

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : formation en apprentissage sur 2 ans : 19 semaines la 1^{ère} année et 20 semaines la 2^{ème} année. 1344 h au centre de formation + périodes de formation en entreprise en alternance. Le candidat bénéficie d'un parcours individualisé de formation. La formation se déroule de Septembre à Juin.

Niveau de formation : diplôme d'état de niveau 5.

Méthodes mobilisées : Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite du diplôme visé. Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

Suivi et évaluations : Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par le Référent Expert pour la formation en centre et le Tuteur pour la période de formation en entreprise.

Tarifs : formation gratuite et rémunérée.

UNE FORMATION MODULAIRE VISANT L'ACQUISITION DE SAVOIRS-FAIRE PROFESSIONNELS

THÈMES ABORDÉS (644 H EN PREMIÈRE ANNÉE - 700H EN DEUXIÈME ANNÉE)

B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

B2 : Construire son projet personnel et professionnel

B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

B4 : Réaliser une expertise naturaliste

B5 : Conduire une opération de gestion environnementale

B6 : Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement

B7 : Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature

B8 : Contribuer au dialogue territorial

DÉBOUCHÉS

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle dans les professions liées à la protection du patrimoine naturel, aux suivis scientifiques en milieux terrestres, littoraux et marins, à la gestion des espaces naturels sensibles, aux techniques d'investigations techniques en environnement, aux fonctions d'animateur nature, etc...

Cette formation permet aussi la poursuite d'études en Bachelor, Licence Pro, ...

Pour toutes autres informations, rendez-vous sur le site www.campusnatureprovence.com

L'apprentissage donne droit à une rémunération selon les grilles nationales en vigueur Plus d'infos sur la grille de salaire des apprentis :
<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Connaissance des milieux marins et des problématiques littorales
- Partenariat avec Septentrion environnement
- Projets avec différents acteurs du littoral
- Module d'initiative locale sur la Création d'outils d'étude d'impact et mise en place de plan d'actions sur l'espace littoral

100% de réussite en 2022-2023

AIDES EXCEPTIONNELLES

Pour tout nouveau contrat signé avant la fin de l'année civile :

Pour les employeurs

- 6000 € pour la première année du contrat
- Aide supplémentaire pour l'embauche d'un apprenti en situation de handicap : 1000 €

Pour les apprentis

- Aide au passage du permis de conduire : 500 €
- Aide pour le 1^{er} équipement : 500 €

POUR EN SAVOIR PLUS OU S'INSCRIRE

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : **04 42 58 46 41** – cfppa.aix-valabre@educagri.fr

<https://www.alternance-professionnelle.fr/salaire-apprenti>

01-2024